

Pièces à fournir

Afin de constituer votre dossier de demande de logement en ligne, veuillez prendre connaissance, de la liste des pièces justificatives à fournir :

IDENTITÉ

Nationalité Française

- Carte d'identité ou passeport
- Numéro de Sécurité sociale
- Livret de famille ou acte de naissance pour les enfants mineurs
- Le cas échéant, jugement de tutelle ou curatelle

Nationalité étrangère

- Droit de séjour en cours de validité (Union Européenne)
- Titre de séjour en cours de validité ou récépissé de demande de renouvellement (Hors Union Européenne)

SITUATION FAMILIALE

Marié(e) : livret de famille ou acte de mariage

PACS : attestation d'enregistrement du PACS

Naissance attendue : certificat de grossesse

Divorce : jugement de divorce ou convention homologuée en cas de divorce par consentement mutuel

En instance de divorce : copie de l'acte de saisine du juge des affaires familiales ou justificatif d'un avocat attestant d'une procédure en cours, en cas de divorce par consentement mutuel ;

PACS : mention de la dissolution dans l'acte de naissance

Rapprochement familial : attestation de dépôt de demande s'il s'agit d'un regroupement familial

SITUATION PROFESSIONNELLE ET RESSOURCES

- Avis d'imposition de l'année N-2 : en 2022, l'avis d'imposition demandé est celui de 2021 sur les revenus 2020
- Si vous êtes salarié : bulletins de salaire des 3 derniers mois ou attestation de votre employeur
- Si vous êtes indépendant : dernier bilan ou attestation du comptable de l'entreprise
- Si vous êtes demandeur(euse) d'emploi : allocation d'aide de retour à l'emploi (avis de paiement)
- Si vous êtes apprenti(e) : contrat de travail
- Si vous êtes retraité(e) ou pension d'invalidité : notification de pension
- Si vous êtes en arrêt maladie : notification indiquant le montant des indemnités versées
- Si vous êtes étudiant/boursier : carte étudiante/avis d'attribution de la bourse
- Prestations sociales et familiales : justificatif de la Caisse d'Allocations Familiales (CAF), Mutualité sociale agricole (MSA), allocation de solidarité aux personnes âgées
- Si vous percevez une pension alimentaire : extrait du jugement ou autre document démontrant la perception de la pension

SITUATION ACTUELLE

Si vous êtes locataire : attestation du bailleur indiquant que le locataire est à jour de ses loyers et charges.

Si vous êtes hébergé : attestation de la personne qui héberge

Si vous êtes en structure d'hébergement : attestation de la structure d'hébergement

Si vous êtes propriétaire : acte de propriété, plan de financement

Santé : certificat médical

Handicap et perte d'autonomie : carte mobilité inclusion invalidité ou carte d'invalidité pour les personnes qui en sont titulaires à titre définitif, tout autre document justifiant d'un handicap ou d'une perte d'autonomie

Violences familiales : situation d'urgence attestée par une ordonnance de protection, récépissé de dépôt de plainte

Une garantie de loyer peut vous être demandée en fonction de votre situation professionnelle.

Afin de constituer votre dossier de demande de logement en ligne, veuillez faire parvenir, en un seul envoi, au siège de Territoire Habitat, le **QUESTIONNAIRE DE DEMANDE DE LOGEMENT COMPLÉTÉ AU STYLO À BILLE NOIR ET EN LETTRE MAJUSCULE** ainsi que les pièces ci-dessous.

Les pièces justificatives (copies uniquement) sont à fournir pour chacune des personnes majeures vivant dans le logement.

Territoire Habitat

44bis, rue Parant CS40189 – 90004 Belfort Cedex

www.th90.fr - th90@th90.fr - 03.84.36.70.00

Pièces à fournir

Souhaits

Votre logement

Type de logement souhaité : ■ T1 ■ T2 ■ T3 ■ T4 ■ T5 ■ T6

Logement : ■ Pavillon ■ Appartement ■ Avec ascenseur

Mode de chauffage : ■ Collectif ■ Individuel

Étage : ■ Rez-de-Chaussée ■ Étages inférieurs ■ Étages supérieurs

Secteurs

Ville de Belfort

- Belfort Centre
- Belfort Nord
- Pépinière
- Béchaud
- Le Mont
- Les Glacis du Château
- Les Résidences

Communes Grand Belfort

- Bavilliers
- Bermont
- Bourogne
- Châtenois-les-Forges
- Chèvremont
- Cravanche
- Danjoutin
- Denney
- Dorans
- Essert
- Evette-Salbert
- Méziré
- Morvillars
- Moval
- Offemont
- Phaffans
- Roppe
- Trévenans
- Valdoie
- Vézelois

Autres communes du Département

Secteur Sud

- Beaucourt
- Bethonvilliers
- Delle
- Fêche l'Église
- Florimont
- Fontaine
- Fosse-magne
- Grandvillars
- Lachapelle sous Rougemont
- Montreux-Château
- Novillard
- Petit Croix
- Réchésy

Secteur Nord

- Anjoutey
- Auxelles Bas
- Bessoncourt
- Chaux
- Etuefont
- Giromagny
- Lachapelle sous Chaux
- Lacollonge
- Larivière
- Lepuix
- Rougegoutte
- Rougemont le Château
- Saint Germain Le Châtelet

